



## RAPPORT ANNUEL 2016-2017

## TABLE DES MATIERES

Rapport annuel 2016-2017 .....	1
Mot du président et de la directrice générale .....	1
Portrait de la CSS .....	2
Clientèle .....	2
Personnel.....	2
Résultats financiers 2016-2017 .....	3
Reddition de comptes.....	4
Éléments de contexte au moment d'élaborer le plan stratégique 2010-2015 .....	4
Cibles et résultats.....	8
ORIENTATION 1 du plan stratégique de la commission scolaire : Améliorer la réussite et la persévérance scolaires.....	8
OBJECTIF 1.1. Soutenir les établissements dans la mise en place de services favorisant la persévérance et la réussite scolaires.....	8
Mesures prévues à la convention de partenariat pour atteindre l'OBJECTIF 1.1. ....	10
OBJECTIF 1.2. Promouvoir la qualité de la langue française. ....	12
Mesures prévues à la convention de partenariat pour atteindre l'OBJECTIF 1.2. ....	13
OBJECTIF 1.3 Poursuivre les améliorations faisant de nos établissements des environnements sains et sécuritaires.....	14
Mesures prévues à la convention de partenariat pour atteindre l'OBJECTIF 1.3. ....	15

OBJECTIF 1.4 Assurer le développement et l'amélioration continue des compétences du personnel scolaire.....	16
OBJECTIF 1.5 Développer une culture réseau motivée par des finalités éducatives communes.....	16
ORIENTATION 2 du plan stratégique de la commission scolaire : S'approprier la gestion axée sur les résultats et la reddition de comptes.....	17
OBJECTIF 2.1 Poursuivre et améliorer nos pratiques de gestion aux plans de l'efficacité et de l'efficience.....	17
Mesures prévues à la convention de partenariat pour atteindre l'OBJECTIF 2.1 .....	18
Rapports .....	19
Protecteur de l'élève .....	19
Intimidation et violence .....	20
Procédure d'examen des plaintes .....	20
Code d'éthique et de déontologie .....	20
Reddition de comptes sur l'application de la <i>Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs</i> .....	21
Annexe .....	22
Annexe 1 – Nombre et pourcentage d'élèves ayant quitté la commission scolaire au passage primaire-secondaire depuis 2015.....	22
Annexe 2 – Statistiques du protecteur de l'élève .....	23

## MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le rapport annuel 2016-2017 présente les résultats de la dernière année prévue de notre plan stratégique 2010-2015, celui-ci ayant été prolongé de deux années.

Cette année scolaire a été marquée par l'adoption du projet de loi 105 qui est venu modifier la *Loi sur l'instruction publique*. Ainsi, depuis décembre 2016, les commissaires-parents peuvent voter lors des séances du conseil des commissaires. De plus, le comité de répartition des ressources a été institué. Nous en avons donc préparé la mise en place avec les membres du conseil et les directions d'établissement et de services. Ce comité sera opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

De plus, le gouvernement a mis en place des mesures ciblées dans les écoles afin que nous puissions bonifier les services directs offerts aux élèves. Toutefois, un défi important lié au budget de fonctionnement persiste. En raison des compressions budgétaires récurrentes, qui totalisent plus de 6,5 M\$ depuis 2011, le conseil a été forcé d'utiliser 572 950 \$ de son surplus accumulé pour adopter un budget équilibré.

Dans ce contexte où l'optimisation de nos ressources est une nécessité, l'accent a été mis sur le développement du leadership de nos équipes de directions et la mise en place des communautés d'apprentissage professionnel. Le partage de l'expertise, le travail d'équipe et la construction d'une vision commune de la réussite de nos élèves nous ont permis d'améliorer nos interventions. De par ces actions, nous avons réduit nos dépenses de nature administrative qui constituent aujourd'hui seulement 3,6 % de toutes les dépenses de la commission scolaire.

Les défis ont encore une fois été nombreux au cours de l'année scolaire, mais la compétence et l'engagement de notre personnel ont permis de les relever. Nos résultats reflètent ces efforts. Il y a encore matière à amélioration, mais nous y arriverons en misant sur le potentiel de nos élèves et l'expertise de notre personnel.



Jean-Philippe Bachand, président



Édith Pelletier, directrice générale

## PORTRAIT DE LA CSS

### CLIENTÈLE

En 2016-2017, ce sont 9 530 élèves qui étaient inscrits dans les établissements de la Commission scolaire des Sommets (CSS), excluant les élèves inscrits au préscolaire 4 ans.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE	POURCENTAGE
Formation générale des jeunes	7 872	82,6 %
- Préscolaire	718	7,53 %
- Primaire	4 358	45,73 %
- Secondaire	2 796	29,34 %
Formation générale adulte	717	7,52 %
• <b>équivalent temps plein</b>	251,19	
Formation professionnelle	941	9,88 %
• <b>équivalent temps plein</b>	322,04	

### PERSONNEL

En 2016-2017, la commission scolaire comptait 1 290 employés réguliers et occasionnels répartis de la façon suivante :

CATEGORIE	NOMBRE	POURCENTAGE
Personnel enseignant	774	60,00 %
Personnel professionnel	82	6,36 %
Personnel de soutien	385	29,84 %
Personnel de gestion	49	3,80 %

## RÉSULTATS FINANCIERS 2016-2017

REVENUS	Montant (\$)	Pourcentage
Subventions gouvernementales		
Préscolaire, primaire et secondaire	60 790 223	
Formation professionnelle et éducation des adultes	6 225 295	
Transport scolaire	3 843 559	
Service de la dette	7 493 360	
Diverses	438 845	
	<u>78 791 282</u>	<u>73,9 %</u>
Taxe scolaire (0,19 \$ du 100 \$ d'évaluation)	19 114 110	17,9 %
Autres - Fonctionnement	<u>8 688 951</u>	<u>8,2 %</u>
	<b>106 594 343</b>	<b>100 %</b>
 DÉPENSES PAR ACTIVITÉ		
Enseignement et formation	52 132 133	48,6 %
Soutien à l'enseignement et à la formation	23 208 244	21,7 %
Transport scolaire et service de garde	10 440 885	9,7 %
Administration	3 809 570	3,6 %
Biens meubles et immeubles	12 285 665	11,5 %
Service de la dette et projets spéciaux	5 607 059	5,2 %
Variation de la provision pour avantages sociaux	(332 112)	(0,3) %
Perte sur disposition	15 849	0 %
	<u>107 167 293</u>	<u>100 %</u>
 DÉFICIT D'EXERCICE		
SURPLUS AU 30 JUIN 2016	(572 950)	
SURPLUS AU 30 JUIN 2017 (voir note)	<u>9 649 023</u>	
	<b>9 076 073</b>	

Note : Le surplus réel disponible au 30 juin 2017 est de 2 490 233 \$ puisqu'il faut retrancher la valeur comptable nette des terrains (3 676 413 \$) et la subvention à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs (2 909 427 \$). Plus de 70 % des dépenses de la commission scolaire se rapportent à l'enseignement et à la formation (incluant les activités de soutien). La gestion des biens meubles et immeubles représente quant à elle environ 11,5 % des dépenses. En ce qui concerne les dépenses de nature administrative, elles constituent seulement 3,6 % de toutes les dépenses de la commission scolaire.

## REDDITION DE COMPTES

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE AU MOMENT D'ÉLABORER LE PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

#### LE TERRITOIRE

La Commission scolaire des Sommets se caractérise par :

- Un territoire étendu de 3 501 km<sup>2</sup> réparti sur trois MRC : MRC des Sources (786 km<sup>2</sup>), MRC du Val-Saint-François (1 395 km<sup>2</sup>), MRC Memphrémagog (1 320 km<sup>2</sup>).
- Le territoire regroupe un ensemble de 39 entités qui prennent la forme juridique d'une ville, d'un village, d'un comté, d'une paroisse et d'une municipalité.
- La MRC Memphrémagog regroupe la moitié de la population scolaire et la ville centre est Magog.
- La MRC du Val-Saint-François regroupe trois villes centres : Windsor, Richmond et Valcourt.
- La MRC des Sources, dont la ville centre est Asbestos, a connu une baisse démographique importante de même que quelques problèmes au plan économique. Malgré tout, c'est un secteur qui travaille à son développement économique avec énergie. Cela se traduit par une implication importante de sa population et des organismes sociocommunautaires afin de bâtir un milieu de vie sain et dynamique.
- La densité de la population est répartie de façon inégale sur l'ensemble du territoire.

#### LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

- **Le secteur des jeunes** a subi une baisse de 901 élèves au cours des quatre dernières années. Cette baisse représente une perte de 10,2 % de la clientèle scolaire au secteur des jeunes, obligeant la Commission scolaire des Sommets à adapter son offre de service et ses dispositifs pédagogiques. Selon les prévisions démographiques du ministère de l'Éducation, nous connaîtrons la stabilité d'ici deux ans pour vivre une très légère hausse de la clientèle par la suite.

Plusieurs actions ont été entreprises pour le secteur général des jeunes. En voici quelques-unes qui méritent d'être mentionnées :

- Nous avons développé des programmes de concomitance à l'école secondaire de la Ruche afin de favoriser la réussite des élèves, en particulier des garçons.
- Dans le cadre du renouvellement de leur projet éducatif, les écoles primaires et secondaires ont mis en place des voies de réussite en lien avec les arts, les sciences, les sciences humaines et les sports afin de rejoindre les élèves et favoriser la réussite, en particulier celle des garçons.

- La lecture et l'écriture étant deux facteurs prédictifs importants de la réussite des élèves, les écoles primaires se sont associées à la *Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant* de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'au *Continuum en lecture et en enseignement explicite des stratégies de lecture* afin de développer une expertise et d'utiliser des pratiques prometteuses en classe.

- Les écoles primaires ont développé des liens très étroits avec les centres de la petite enfance afin de favoriser un passage harmonieux des enfants vers le préscolaire. Le partenariat permet de faire des diagnostics et d'intervenir tôt auprès de la clientèle en difficulté.

- Une école secondaire a mis en place un programme de suivi auprès des élèves décrocheurs pour favoriser leur retour en classe.

- Des travaux ont été entrepris sur l'enseignement explicite des stratégies de lecture dans la plupart de nos écoles secondaires. Par ailleurs, un comité formé par des enseignants de toutes les écoles a été créé pour réfléchir et expérimenter des approches renouvelées de l'enseignement de la grammaire avec le soutien de l'UQAM.

- **Le secteur de la formation générale des adultes** compte trois points de service (un par MRC) sous la gouverne d'une direction de centre. Récemment, nous constatons une augmentation de la clientèle. Cette augmentation est principalement due à une explosion de la clientèle des 36 ans et plus avec 190 personnes de plus entre 2007-2008 et 2008-2009, ce qui représente une augmentation de 106 %. D'autre part, au cours de la même période, la clientèle des moins de 20 ans a connu une hausse de 44 %.

Le secteur de la formation générale adulte a commencé à former son personnel enseignant au *Programme de formation de l'école québécoise*. Ce secteur a aussi procédé à la mise en place de mécanismes de suivi des élèves afin de contrer le décrochage tout en développant le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) en partenariat avec le secteur des jeunes et de la formation professionnelle.

- **Le secteur de la formation professionnelle** a connu une baisse de 60 % de sa clientèle. Cette baisse nous a obligés à revoir notre organisation pédagogique. Nous avons donc mis en place l'approche pédagogique individualisée pour tous les programmes. Cette nouvelle approche a été favorable et notre clientèle est en augmentation.

De plus, nous avons conclu avec d'autres commissions scolaires des ententes pour le prêt de cartes de programmes de formation professionnelle. Ces ententes permettent de desservir la clientèle de nos MRC en offrant des formations notamment dans le secteur de la santé et de la construction, deux secteurs en forte demande de main-d'œuvre.

- **Le service aux entreprises** est complémentaire aux centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes. Il offre des formations sur mesure, qualifiantes, et permet de reconnaître des acquis et compétences en plus d'offrir des cours pour l'obtention d'attestations d'études professionnelles (AEP).

#### **Une organisation scolaire qui se dispense dans :**

- 45 bâtiments : 27 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 3 centres de formation professionnelle, 1 centre de formation générale adulte, 1 Service aux entreprises et 1 centre administratif
- Plus petite école : 26 élèves
- Plus grosse école : 1 525 élèves
- 10 écoles de moins de 100 élèves

#### **Une équipe dynamique, engagée et responsable :**

De 1 282 personnes, temps plein et partiel avec une moyenne d'âge pour :

- Soutien : 43 ans
- Professionnels : 40 ans
- Enseignants : 40 ans
- Cadres : 46 ans

#### **Les petites écoles de village :**

- 2 écoles accueillent moins de 50 élèves
- 8 écoles accueillent entre 51 et 100 élèves
- 9 écoles accueillent entre 101 et 200 élèves

# d'élèves	Écoles		
	MRC de Memphrémagog	MRC du Val-St-François	MRC des Sources
- de 50		1	1
51 à 100	1	4	3
Services de garde	9	6	3

#### **Un indice de défavorisation élevé**

Indice	Indice de défavorisation par école 2009-2010 <sup>1</sup>		
	Écoles primaires et secondaires		
Indice	MRC de Memphrémagog	MRC du Val-Saint-François	MRC des Sources
10	1		1
9	1	4	4
8	2	3	1
7	2		1
6	2	2	1
5	1	1	
4			
3	1	2	
2	1		

Légende : 10 est un indice de défavorisation élevé et 1 est un indice de défavorisation bas.

#### **Constat**

Nous sommes en mesure de constater que 17 des 30 écoles de la CSS ont un indice de défavorisation de 8 et plus.

<sup>1</sup> MELS, DRSI, Compilation spéciale des données du recensement canadien 2006 (production mars 2010).

La scolarité des parents, et principalement celle de la mère, constitue l'un des facteurs favorisant la réussite des élèves à l'école. Le tableau ci-dessous nous démontre une lacune à ce niveau dans le milieu familial de nos élèves.

Caractéristiques du milieu familial des élèves		
	CSS	Ensemble du Québec
<b>Scolarité des parents et structures de la famille 2006</b>		
Proportion des familles où la mère n'a aucun diplôme	21,2	13,6
Proportion des familles où aucun des deux parents n'est diplômé	13,5	9,1
Proportion des familles monoparentales avec un parent de sexe féminin	17,6	18,8
Proportion des familles monoparentales avec un parent de sexe masculin	4,8	5,3

#### Constats

- Il est important de mentionner que la proportion des familles où la mère n'a aucun diplôme est 56 % plus élevée sur le territoire de la CSS en comparaison avec l'ensemble du Québec.
- Nous constatons un écart de 48 % plus élevé en comparaison avec l'ensemble du Québec pour la proportion des familles où aucun des deux parents n'est diplômé.

#### Le taux de sorties avec diplôme ou qualification<sup>2</sup> de nos élèves lors de l'année scolaire 2007-2008 :

	B2 <sup>3</sup>	B4
Global	72,2 %	73,9 %
Garçons	63,4 %	65,2 %
Filles	81,5 %	82,9 %

- En hausse depuis 2005-2006

Selon la moyenne des cohortes de 1999, 2000 et 2001, le taux de diplomation et de qualification<sup>4</sup> sur une période de 7 ans est de 70 p. cent. Notre cible à atteindre pour 2020 est de 82 p. cent, soit une augmentation de 12 points de pourcentage.

	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	B2	B4	B2	B4	B2	B4	B2	B4
Proportion des sortants avec diplômes ou qualification	68,8 %	74,8 %	65,6 %	73,0 %	72,2 %	73,9 5	72,5 %	75,4 %
Proportion de filles	75,3 %	80,1 %	72,5 %	79,2 %	81,5 %	82,9 %	78,1 %	81,5 %
Proportions de garçons	62,2 %	69,3 %	58,7 %	66,7 %	63,4 %	65,2 %	66,6 %	69,8 %

La mise en place d'un projet de formation en concomitance entre une école secondaire et un centre de formation professionnelle a permis en 2008-2009 la diplomation de 1 élève et de 9 élèves en 2009-2010. Une augmentation que nous pouvons qualifier de substantielle.

#### 1. NOS FORCES

- L'optimisation des ressources dans un cadre de décroissance de la clientèle scolaire.
- L'innovation et la créativité du personnel pour maintenir une qualité de services auprès des élèves.
- Le dépistage précoce auprès des enfants de 4 et 5 ans en lien avec les centres de la petite enfance et nos partenaires externes.
- Des technologies favorisant la communication par le biais d'un portail éducatif, des sites Web et intranet de la commission scolaire et du projet École éloignée en réseau.
- L'offre de service auprès des élèves HDAA, notamment par la mise en place de classes spécialisées.
- Un partenariat tissé serré avec la communauté, les services de la santé, le réseau scolaire, les entreprises et les organismes sociocommunautaires.
- Un souci de développement durable avec des projets d'économie d'énergie.
- Maintenir et développer de nouvelles ententes de partenariat afin de soutenir les établissements scolaires dans la réalisation de projets stimulants, motivants et favorisant un sentiment d'appartenance fort.
- Développer l'expertise et les compétences de nos ressources humaines afin de faire face aux nouveaux défis de notre société.
- Développer une culture réseau motivée par des finalités éducatives communes avec nos partenaires.

<sup>2</sup> Les taux de sorties avec diplôme ou qualification sont calculés ainsi : l'ensemble des sortants avec diplôme ou qualification sur l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes pour une année scolaire donnée.

<sup>3</sup> Les données officielles de taux de sorties avec ou sans qualification utilisées au moment de l'élaboration du plan stratégique de la CSS et de la convention de partenariat avec le MELS étaient les données au bilan 2. Depuis l'année scolaire 2013-2014, les données officielles de taux de sorties avec ou sans qualification sont maintenant les données au bilan 4. Afin de suivre l'évolution des taux tels qu'ils sont inscrits dans son plan stratégique 2010-2015, la CSS continuera donc à utiliser les données au bilan 2, mais présentera en parallèle les données au bilan 4.

<sup>4</sup> Le taux de diplomation se calcule en faisant le suivi d'une cohorte d'élèves qui se sont inscrits pour la première fois en 1<sup>re</sup> secondaire au début de la période d'observation. Le taux de diplomation (premier diplôme) est calculé après une période de cinq, six ou sept années d'études.

- La souplesse et l'adaptabilité des centres de formation professionnelle, de formation générale adulte et du Service aux entreprises pour offrir des services de qualité dans un objectif de diplomation et de qualification de la main-d'œuvre.
- La qualité des relations de nos équipes et l'expérience de notre personnel.
- La qualité de l'information qui circule dans notre organisation.
- Service de suivi, d'encadrement et de soutien personnalisé pour les élèves HDAA.
- Le programme de mentorat mis en place pour soutenir les nouveaux enseignants.
- Des travaux sont réalisés sur les volets organisationnels et pédagogiques concernant les temps de transition principalement le passage primaire-secondaire.

## **2. LES DÉFIS SUR LESQUELS IL FAUT CONTINUER À TRAVAILLER**

- Poursuivre l'optimisation de nos ressources dans un cadre de décroissance demeure un défi important, tout en préservant la qualité des services.
- Maintenir l'accès à des services éducatifs de qualité pour tous nos élèves.
- Augmenter la diplomation, la persévérance scolaire et la réussite de nos élèves, principalement de nos garçons.
- Augmenter la réussite en français, en mathématiques et en sciences.
- Valoriser l'éducation auprès des parents, des élèves et de la communauté.
- Soutenir le dépistage précoce afin d'intervenir tôt pour augmenter la réussite.
- Intégrer l'ensemble de nos services de formation (formation générale des jeunes, formation professionnelle et formation générale des adultes) dans le but d'offrir différents parcours menant à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une qualification.
- Réfléchir à l'élaboration et à la mise en place d'une offre de service éducatif et parascolaire intégrée, dynamique et stimulante pour les élèves du programme régulier, tant au primaire qu'au secondaire, dans un souci de continuité.

## **3. NOS CHOIX STRATÉGIQUES**

- L'augmentation du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une attestation d'études avant l'âge de 20 ans, principalement chez les garçons.
- L'augmentation du taux de persévérance et de réussite scolaires, principalement chez les garçons.
- L'augmentation de la maîtrise de la langue française.
- La gestion de la décroissance en cherchant à maintenir la qualité des services aux élèves.
- Le développement de milieux sains et sécuritaires.
- L'augmentation des jeunes de moins de 20 ans en formation professionnelle.
- L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez les élèves HDAA.

## CIBLES ET RÉSULTATS

### ORIENTATION 1 DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE : AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES.

#### OBJECTIF 1.1. SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS DANS LA MISE EN PLACE DE SERVICES FAVORISANT LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES.

Objectif mesurable	But ministériel relié	Données de départ	Cible	Résultats de l'année 2016-2017	Commentaires sur les résultats de l'année																													
Augmenter le taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans. <sup>5</sup>	BUT 1 - Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.	Cohortes entrées en 1998, 1999 et 2000  Global – CSS : 68,1 % Garçons – CSS : 58,3 % Filles – CSS : 78,2 %	<b>En 2020, 82 % des jeunes de moins de 20 ans auront un diplôme ou une qualification.</b>	Cohortes entrées en 2006, 2007 et 2008  Global – CSS : 71,17 % Garçons – CSS : 64,17 % Filles – CSS : 77,93 %	Ces données sont celles de 2015-2016 puisque ce sont les dernières disponibles à ce jour.																													
Diminuer le nombre annuel d'élèves sortant sans diplomation ni qualification. <sup>6</sup>	BUT 1 - Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.	Sorties sans diplôme ni qualification  <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>De 2005 à 2008</th> </tr> <tr> <th>Taux</th> <th>B2</th> <th>B4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Global</td> <td>30,7 %</td> <td>26,1 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>38,0 %</td> <td>32,8 %</td> </tr> <tr> <td>Filles</td> <td>23,3 %</td> <td>19,2 %</td> </tr> </tbody> </table>		De 2005 à 2008	Taux	B2	B4	Global	30,7 %	26,1 %	Garçons	38,0 %	32,8 %	Filles	23,3 %	19,2 %	<b>En 2014-2015, 25 % de sorties sans diplôme ni qualification (moyenne des trois dernières années). Note : Selon les données au bilan 4, la cible est de 21,7 %.</b>	Sorties sans diplôme ni qualification  <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011 à 2014</th> <th>2012 à 2015</th> </tr> <tr> <th>Taux</th> <td></td> <td></td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Global</td> <td>18,1 %</td> <td>21,8 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>22,2 %</td> <td>28,3 %</td> </tr> <tr> <td>Filles</td> <td>13,8 %</td> <td>14,0 %</td> </tr> </tbody> </table>		2011 à 2014	2012 à 2015	Taux			Global	18,1 %	21,8 %	Garçons	22,2 %	28,3 %	Filles	13,8 %	14,0 %	Les dernières données transmises par le ministère, en mai 2017, sont celles de 2015 au bilan 4. <sup>7</sup>
	De 2005 à 2008																																	
Taux	B2	B4																																
Global	30,7 %	26,1 %																																
Garçons	38,0 %	32,8 %																																
Filles	23,3 %	19,2 %																																
	2011 à 2014	2012 à 2015																																
Taux																																		
Global	18,1 %	21,8 %																																
Garçons	22,2 %	28,3 %																																
Filles	13,8 %	14,0 %																																
Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.	BUT 5 - Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.	Nouveaux inscrits de 2005-2006 à 2007-2008 (moyenne sur trois ans) : 64,3 élèves	<b>Accroissement de 9 élèves par année pour atteindre 109 nouveaux inscrits en 2014-2015.<sup>8</sup></b>	2012 à 2015  70 (97 en intégrant les élèves inscrits en concomitance)	2013 à 2016  54 (82 en intégrant les élèves inscrits en concomitance)	Cette donnée est provisoire. De plus, de nombreux élèves entrent en formation professionnelle en continuité de leur parcours scolaire, par exemple après avoir commencé leur formation en concomitance. Ces élèves ne sont pas pris en compte dans les données présentées.																												

<sup>5</sup> Le taux de diplomation et de qualification est calculé sur une période de 7 ans et à partir d'une moyenne de 3 ans. La moyenne de 3 ans est calculée selon les taux de chacune des années données et non à partir du nombre pour chacune des années données.

<sup>6</sup> Le taux de décrochage est calculé à partir d'une moyenne de 3 ans. La moyenne de 3 ans est calculée selon les taux de chacune des années données et non à partir du nombre pour chacune des années données.

<sup>7</sup> Les données officielles de taux de sorties avec ou sans qualification utilisées au moment de l'élaboration du plan stratégique de la CSS et de la convention de partenariat avec le ministère étaient les données au bilan 2. Depuis l'année scolaire 2010-2011 les données officielles de taux de sorties avec ou sans qualification sont maintenant les données au bilan 4.

<sup>8</sup> Cette cible a été fixée en tenant compte des élèves inscrits en concomitance et des élèves inscrits en formation professionnelle et détenant un diplôme d'études secondaires.

Objectif mesurable	But ministériel relié	Données de départ	Cible	Résultats de l'année 2016-2017	Commentaires sur les résultats de l'année																																																
Augmenter le taux de réussite des élèves à l'ensemble des épreuves uniques.	BUT 1 - Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.	Pour l'année scolaire 2007-2008  Examens de juin 2008  Après reprise des examens en août 2008  Global - CSS 86,0 % 90,3 %	Atteindre en 2014-2015 un taux de réussite de 90 % aux épreuves uniques.	Taux de réussite pour l'année 2015-2016  Examens de juin 2016  Après reprise des examens en août 2016  Global - CSS 90,5 % Non disponible																																																	
Améliorer la réussite et la persévérance chez les EHDAAs. <sup>9</sup>	BUT 3 - Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.	Taux de sorties et de qualification  <b>Élèves inscrits en FMS</b>  <table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>Taux de qualification</th></tr></thead><tbody><tr><td>2007-2008</td><td>74,0 %</td></tr><tr><td>2008-2009</td><td>89,0 %</td></tr></tbody></table> <b>Élèves inscrits en FPT</b>  <table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>Taux de qualification</th></tr></thead><tbody><tr><td>2007-2008</td><td>78,0 %</td></tr><tr><td>2008-2009</td><td>90,0 %</td></tr></tbody></table>	Année	Taux de qualification	2007-2008	74,0 %	2008-2009	89,0 %	Année	Taux de qualification	2007-2008	78,0 %	2008-2009	90,0 %	A. Que 100 % des établissements aient réalisé un portrait de la réussite des EHDAAs en 2013-2014.  B. Approbation par la table du secondaire en 2013-2014 d'une approche d'intervention en qualification des EHDAAs.  C. Hausse de 10 points de pourcentage du taux de qualification observé dans le portrait de la réussite des EHDAAs à partir de 2013-2014.	A. Réalisé.  B. Réalisé.  C. Taux de sortie et de qualification  <b>Élèves inscrits en FMS</b>  <table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>Taux de qualification</th></tr></thead><tbody><tr><td>2009-2010</td><td>81,2 %</td></tr><tr><td>2010-2011</td><td>82,8 %</td></tr><tr><td>2011-2012</td><td>92,9 %</td></tr><tr><td>2012-2013</td><td>86,7 %</td></tr><tr><td>2013-2014</td><td>81,0 %</td></tr><tr><td>2014-2015</td><td>66,7 %</td></tr><tr><td>2015-2016</td><td>75,0 %</td></tr><tr><td>2016-2017</td><td>67,7 %</td></tr></tbody></table> <b>Élèves inscrits en FPT</b>  <table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>Taux de qualification</th></tr></thead><tbody><tr><td>2009-2010</td><td>71,0 %</td></tr><tr><td>2010-2011</td><td>79,0 %</td></tr><tr><td>2011-2012</td><td>84,8 %</td></tr><tr><td>2012-2013</td><td>74,2 %</td></tr><tr><td>2013-2014</td><td>81,8 %</td></tr><tr><td>2014-2015</td><td>68,4 %</td></tr><tr><td>2015-2016</td><td>75,0 %</td></tr><tr><td>2016-2017</td><td>80,0 %</td></tr></tbody></table>	Année	Taux de qualification	2009-2010	81,2 %	2010-2011	82,8 %	2011-2012	92,9 %	2012-2013	86,7 %	2013-2014	81,0 %	2014-2015	66,7 %	2015-2016	75,0 %	2016-2017	67,7 %	Année	Taux de qualification	2009-2010	71,0 %	2010-2011	79,0 %	2011-2012	84,8 %	2012-2013	74,2 %	2013-2014	81,8 %	2014-2015	68,4 %	2015-2016	75,0 %	2016-2017	80,0 %	Tant en FMS qu'en FPT, les élèves doivent compléter le nombre d'heures requis pour leur formation générale, mais aussi réussir leur formation pratique (stage) afin que la commission scolaire puisse les qualifier. Il semble que la portion insertion professionnelle ou formation pratique soit plus ardue pour certains élèves, selon leurs caractéristiques personnelles, ce qui rend difficile la qualification.
Année	Taux de qualification																																																				
2007-2008	74,0 %																																																				
2008-2009	89,0 %																																																				
Année	Taux de qualification																																																				
2007-2008	78,0 %																																																				
2008-2009	90,0 %																																																				
Année	Taux de qualification																																																				
2009-2010	81,2 %																																																				
2010-2011	82,8 %																																																				
2011-2012	92,9 %																																																				
2012-2013	86,7 %																																																				
2013-2014	81,0 %																																																				
2014-2015	66,7 %																																																				
2015-2016	75,0 %																																																				
2016-2017	67,7 %																																																				
Année	Taux de qualification																																																				
2009-2010	71,0 %																																																				
2010-2011	79,0 %																																																				
2011-2012	84,8 %																																																				
2012-2013	74,2 %																																																				
2013-2014	81,8 %																																																				
2014-2015	68,4 %																																																				
2015-2016	75,0 %																																																				
2016-2017	80,0 %																																																				

<sup>9</sup> Cet objectif mesurable est inscrit dans la convention de partenariat entre le ministère la Commission scolaire des Sommets, mais ne figure pas au plan stratégique 2010-2015 de la commission scolaire.

## MESURES PRÉVUES À LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF 1.1.

Mesures	État de réalisation de la mesure			
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée
<b>En lien avec le but ministériel n° 1</b>				
Encadrement soutenu des établissements scolaires dans leurs interventions dans le cadre d'un programme de dépistage précoce auprès des enfants en partenariat avec les centres de la petite enfance.			2016-2017	Belle collaboration entre le milieu de la petite enfance, le programme <i>Passe-Partout</i> et les écoles, et ce, dans les trois MRC de notre territoire.  Dans toutes les écoles primaires, poursuite du programme <i>La forêt de l'alphabet</i> et du programme de psychomotricité à la maternelle.
Déploiement et soutien par les services éducatifs auprès des directions d'établissement de la stratégie d'intervention <i>Agir autrement</i> dans nos écoles ayant un indice de défavorisation élevé.			2016-2017	Utilisation d'une partie du budget pour offrir de la formation en soutien au plan de réussite des établissements (enseignement explicite de la grammaire, formation en mathématiques au préscolaire et en sciences et technologies au préscolaire et primaire, utilisation des tableaux numériques interactifs et mise en place de coins mathématiques).
Mise en place dans les écoles secondaires d'un accompagnement individualisé pour les élèves du secondaire, principalement les garçons.			2016-2017	Chaque école secondaire a mis en place un programme d'accompagnement.
Mise en place d'une stratégie de valorisation et de promotion de la persévérance et de la réussite scolaires auprès de notre personnel, des parents, des partenaires socioéconomiques et de la communauté.			2016-2017	La commission scolaire est partenaire de la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et participe aux activités des Journées de la persévérance scolaire du Projet Partenaire pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉ).
Le maintien et le développement de nouvelles démarches au regard de l'approche orientante et de l'orientation scolaire et professionnelle.			2016-2017	Mise en place d'une démarche d'analyse de nos pratiques en lien avec l'approche orientante et l'orientation scolaire et professionnelle.
Le transfert et la mise en place, dans les écoles secondaires, de pratiques prometteuses en lien avec les projets de concomitance afin que ceux-ci se réalisent.			2016-2017	L'enseignement en concomitance est bien en place dans l'ensemble de nos écoles secondaires.  Le partenariat établi avec les commissions scolaires des Hauts-Cantons et de la Région-de-Sherbrooke afin d'offrir davantage des programmes de formation professionnelle en concomitance a été maintenu.
Consolidation des mécanismes mis en place, dans les établissements scolaires, pour assurer un suivi des décrocheurs par le biais d'un tableau de bord commission scolaire.			2016-2017	Suivi assidu et relance des décrocheurs.

Mesures	État de réalisation de la mesure				
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée	Commentaires
Coordination des interventions des SARCA afin de développer une offre globale et complémentaire de services de formation pour les secteurs jeune, adulte et de la formation professionnelle.			2016-2017		Des liens existent entre tous les secteurs (secondaire, éducation des adultes et formation professionnelle) afin d'offrir aux élèves le cheminement qui leur convient réellement.
<b>En lien avec le but ministériel n° 3</b>					
Se donner une lecture et une analyse de la situation les plus justes possible afin de connaître les raisons des départs.			2016-2017		Lecture quatre fois par an et suivis réguliers.
Développer des moyens d'encadrement et de suivi afin de favoriser la persévérance et la réussite des parcours pour l'atteinte de la qualification.			2016-2017		Ces moyens concernent les élèves inscrits en FMS et FPT.
<b>En lien avec le but ministériel n° 5</b>					
Poursuivre l'événement de La petite séduction des Sommets qui consiste à amener les membres du personnel et les élèves des écoles secondaires à connaître la formation professionnelle.			2016-2017		Poursuite des activités réalisées sous le thème de <i>La petite séduction des Sommets</i> .
Soutenir les centres dans la réalisation d'un plan d'action au regard de la promotion et de la valorisation de la formation professionnelle.			2016-2017		
Mettre en place dans les écoles secondaires de l'Escale et du Tournesol des projets de concomitance.			2016-2017		
Soutenir, à partir des services éducatifs, le déploiement de l'approche orientante au 3 <sup>e</sup> cycle du primaire et au secondaire par la réalisation d'un plan d'action pour toutes les écoles (visites en FP, PPO, exploration de la FP, stage en FP, etc.).			2016-2017		
Offrir tous les DEP en cheminement individualisé.			2016-2017		Seul le programme de Pâtes et papiers ne s'offre pas en cheminement individualisé. Offre de formation à distance en secrétariat et en comptabilité et développement d'une offre de formation en ligne.

## OBJECTIF 1.2. PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Objectif mesurable	But ministériel relié	Données de départ	Cible	Résultats de l'année 2016-2017	Commentaires sur les résultats
Améliorer la maîtrise de la lecture et de l'écriture chez un plus grand nombre d'élèves.  Adopter une politique linguistique.	BUT 2 - Amélioration de la maîtrise de la langue française.	<p>La proportion d'élèves qui réussissent en lecture et écriture :</p> <p><b>À la fin du 1<sup>er</sup> cycle du primaire</b> 2007-2008 : Lecture : 88,0 % Écriture : 87,0 %</p> <p><b>À la fin du 2<sup>e</sup> cycle du primaire</b> 2007-2008 : Lecture : 87,0 % Écriture : 87,0 %</p> <p><b>À la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire</b> 2007-2008 : Lecture : 88,0 % Écriture : 87,0 %</p> <p><b>À la fin du 1<sup>er</sup> cycle de secondaire</b> 2007-2008 : Lecture : 71,0 % Écriture : 69,0 %</p> <p><b>Taux de réussite aux épreuves uniques de 5<sup>e</sup> secondaire de juin 2008</b> Global : 89,0 % Écriture : 82,8 %</p>	<p>En 2014-2015 :</p> <p><b>À la fin du 1<sup>er</sup> cycle du primaire</b></p> <p><b>À la fin du 2<sup>e</sup> cycle du primaire</b></p> <p><b>À la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire</b></p> <p><b>À la fin du 1<sup>er</sup> cycle de secondaire</b></p> <p><b>Taux de réussite à l'épreuve unique de 5<sup>e</sup> secondaire de juin 2015</b></p>	<p><b>À la fin du 1<sup>er</sup> cycle du primaire</b></p> <p><b>À la fin du 2<sup>e</sup> cycle du primaire</b></p> <p><b>À la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire</b></p> <p><b>À la fin du 1<sup>er</sup> cycle de secondaire</b></p> <p><b>Taux de réussite à l'épreuve unique de 5<sup>e</sup> secondaire de juin 2016</b></p>	<p>Nous remarquons qu'il y a encore un écart important entre les résultats obtenus au 3<sup>e</sup> cycle du primaire et ceux obtenus à la fin du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.</p> <p>Les actions au plan pédagogique amorcées dans le cadre de l'enseignement explicite de la lecture, de l'écriture et de la grammaire ont été poursuivies tant au primaire qu'au secondaire.</p> <p>Enfin, la cible établie au plan stratégique concernant les résultats à l'épreuve unique de français en juin 2016 n'a pas été atteinte. Force est de constater que des actions devront être posées pour atteindre cette cible.</p>

<sup>10</sup> La proportion d'élèves qui réussissent en lecture et en écriture à la fin du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire est obtenue en se basant sur le portrait de la clientèle inscrite au parcours régulier et qui a suivi un cours de français en 2<sup>e</sup> secondaire.

## MESURES PRÉVUES À LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF 1.2.

---

Mesures	État de réalisation de la mesure				Commentaires
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée	
<b>En lien avec le but ministériel n°2</b>					
Coordination étroite des actions réalisées dans le cadre de la stratégie d'intervention <i>Agir autrement</i> auprès des écoles primaires et secondaires concernées.			2016-2017		Poursuite des formations des années précédentes et mise à niveau. Développement d'une communauté d'apprentissage en réponse à l'intervention (RAI).
Le déploiement d'une stratégie de développement pédagogique entre le 3 <sup>e</sup> cycle du primaire et le 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire afin de diminuer les effets de la transition.			2016-2017		Poursuite du travail de collaboration entre le primaire et le secondaire afin de développer des outils communs (outils d'évaluation, grilles de correction) et de mettre en place une démarche structurée.  Concertation des acteurs impliqués dans le passage primaire-secondaire (meilleure compréhension des attentes à la fin du 3 <sup>e</sup> cycle du primaire et du 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire et compréhension commune de la progression des apprentissages).
Le développement de l'expertise du personnel enseignant au regard des stratégies de lecture et d'écriture par le soutien de la <i>Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant</i> de l'Université de Sherbrooke, par la stratégie du Continuum en lecture, par le soutien de l'équipe de conseillers pédagogiques et par le Plan d'action sur la lecture à l'école.			2016-2017		
Élaboration et mise en place d'une politique linguistique.			2016-2017		

**OBJECTIF 1.3 POURSUIVRE LES AMÉLIORATIONS FAISANT DE NOS ÉTABLISSEMENTS DES ENVIRONNEMENTS SAINS ET SÉCURITAIRES.**

Objectif mesurable	But ministériel relié	Données de départ	Cible	Résultats de l'année 2016-2017	Commentaires sur les résultats
<b>Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.</b>	BUT 4 - Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.	<p>La CSS ne possède pas de données sur la situation actuelle au regard de la violence et de l'intimidation dans les établissements.</p> <p>Plusieurs actions sont en place au primaire et au secondaire pour améliorer le sentiment de sécurité des élèves et du personnel.</p> <p>Quelques programmes à différents volets (sports, arts, sciences, sciences humaines) sont offerts pour créer un environnement sain et sécuritaire et favoriser la motivation des élèves.</p> <p>Divers événements ont lieu pour sensibiliser les jeunes aux saines habitudes de vie.</p>	<p>A. La prise en compte en 2013-2014, par le conseil des commissaires, du portrait de la situation.</p> <p>B. L'adoption, en 2013-2014, par chaque conseil d'établissement, de la politique.</p> <p>C. Que 100 % des établissements aient implanté la politique pour prévenir l'intimidation et traiter la violence à l'école.</p> <p>D. Haussse de 5 points de pourcentage de la proportion des élèves qui ont le sentiment d'être en sécurité à l'école par rapport à ce qui a été observé dans le portrait de la situation, et ce, à partir de 2013-2014.</p> <p>E. Que 100 % des établissements aient implanté la politique sur les saines habitudes de vie en 2013-2014.</p>	<p>A. Réalisé.</p> <p>B. Réalisé.</p> <p>C. Implanté dans tous les établissements.</p> <p>D. Haussse de 1,1 point de pourcentage au primaire par rapport à l'année précédente, et haussse de 0,9 point de pourcentage au secondaire par rapport à 2015-2016.</p> <p>E. Non réalisé.</p>	<p>Les résultats au sondage utilisé depuis l'année de départ nous montrent une amélioration moyenne de 5 points de pourcentage (3,2 % au primaire et 6,8 % au secondaire).</p> <p>Selon ce portrait de départ, en 2012-2013, 79,6 % des élèves du primaire se disaient en sécurité et 75,5 % des élèves du secondaire.</p> <p>En 2016-2017, les élèves du primaire se disaient en sécurité dans une proportion de 82,8 %, et ceux du secondaire dans une proportion de 82,3 %.</p> <p>Concernant la politique sur les saines habitudes de vie, nous sommes toujours en attente des encadrements du ministère pour pouvoir le développer.</p>

## MESURES PRÉVUES À LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF 1.3.

Mesures	État de réalisation de la mesure				Commentaires
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée	
<b>En lien avec le but ministériel n°4</b>					
Inventaire des outils existants.			<span style="background-color: #005a7f; color: white; padding: 2px;">2016-2017</span>		
Cueillette et analyse de données sur la situation quant à la violence et l'intimidation dans les établissements.			<span style="background-color: #005a7f; color: white; padding: 2px;">2016-2017</span>		
Cueillette et analyse de données sur les saines habitudes de vie.			<span style="background-color: #005a7f; color: white; padding: 2px;">2016-2017</span>		
Élaboration d'un plan d'action pour prévenir et traiter la violence.			<span style="background-color: #005a7f; color: white; padding: 2px;">2016-2017</span>		
Élaboration d'un plan d'action sur les saines habitudes de vie.				<span style="background-color: #005a7f; color: white; padding: 2px;">2016-2017</span>	En attente des encadrements du ministère pour pouvoir le développer.
Mise à contribution des conseillers pédagogiques et des professionnels de la CSS pour soutenir les directions d'établissement dans la mise en place des plans.			<span style="background-color: #005a7f; color: white; padding: 2px;">2016-2017</span>		Réalisée en ce qui concerne le plan d'action violence.
Réalisation d'événements à caractères sportifs, culturels et scolaires pour favoriser un fort sentiment d'appartenance et de saines habitudes de vie.			<span style="background-color: #005a7f; color: white; padding: 2px;">2016-2017</span>		
Offre d'activités parascolaires, sportives et culturelles bonifiée afin de mettre en place un milieu de vie motivant, sécuritaire, préventif et dynamique, et ce, en continuité du primaire au secondaire.			<span style="background-color: #005a7f; color: white; padding: 2px;">2016-2017</span>		

#### OBJECTIF 1.4 ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL SCOLAIRE.

Objectif	Indicateur	Résultats de l'année 2016-2017	Commentaires sur les résultats
Élaborer un plan de formation établissement.	Élaboration du plan de formation établissement.	Élaboration du plan commission scolaire.	Réalisation d'un plan de formation annuel commission scolaire qui vient soutenir la planification stratégique de même que les plans de réussite des établissements.
Utiliser le cahier de bord pour le plan de formation individuel.	Utilisation du cahier de bord individuel par les employés.	Non réalisé.	Cet outil a été abandonné.
Accompagner et former le personnel en lien avec la gestion par résultat (conventions de gestion et de réussite éducative et convention de partenariat) <sup>11</sup>		Chaque établissement a réalisé sa convention de gestion et de réussite éducative.	Perfectionnement collectif des directions et accompagnement en équipe ou individuel.

#### OBJECTIF 1.5 DÉVELOPPER UNE CULTURE RÉSEAU MOTIVÉE PAR DES FINALITÉS ÉDUCATIVES COMMUNES.

Objectif	Indicateur	Résultats de l'année 2016-2017	Commentaires sur les résultats
S'assurer de la présence de la CSS auprès des instances.	Nombre de tables de concertation auxquelles la CSS participe.	La CSS participe de nombreux comités et tables de concertation régionales ou provinciales auxquels sa présence est pertinente.  De plus, elle s'implique localement en participant à des comités dans les MRC de Memphrémagog, des Sources et du Val-Saint-François.	Principaux types de comités et tables auxquels participe la CSS : conseil d'administration des CJE, tables jeunesse socio-économiques, tables de concertations régionales regroupant des partenaires de l'éducation, de la santé et de l'emploi, comités conciliation études-travail, table des partenaires de la petite enfance, etc.

<sup>11</sup> Cet objectif mesurable ne figure pas au plan stratégique 2010-2015 de la CSS, mais des comptes doivent être rendus au ministère à ce sujet en lien avec la convention de partenariat.

ORIENTATION 2 DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE : S'APPROPRIER LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS ET LA REDDITION DE COMPTES.

OBJECTIF 2.1 POURSUIVRE ET AMÉLIORER NOS PRATIQUES DE GESTION AUX PLANS DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EFFICIENCE.

Objectif mesurable	Indicateur	Résultats de l'année 2016-2017	Commentaires sur les résultats
S'assurer de l'application des pratiques de gouvernance en lien avec la <i>Loi sur l'instruction publique</i> .	Convention de partenariat avec le MELS. Conventions de gestion et de réussite éducative entre la commission scolaire et chaque établissement.	Réalisé. Réalisé.	
Valoriser l'école publique.	Activités de promotion et de valorisation. Plan d'action annualisé pour chaque établissement. Clientèle au 30 septembre. <sup>12</sup>	239 activités ou nouvelles présentées sur la page d'accueil du site web de la CSS.  Les établissements primaires et secondaires se regroupent par MRC pour produire un plan d'action pour chacune des écoles secondaires.  Le nombre d'élèves quittant au passage primaire-secondaire a augmenté par rapport à l'année précédente.	
Améliorer les pratiques de gestion.	Maintenir l'équilibre budgétaire. Nouvelles pratiques de gestion. Projets de développement durable.	Année scolaire se concluant en équilibre budgétaire avec un léger déficit d'exercice de 572 950 \$.  La CSS poursuit l'optimisation de ses dépenses de nature administrative. Ces dernières constituent seulement 3,6 % de toutes les dépenses de la commission scolaire.	Les compressions récurrentes créent des défis importants en ce qui a trait au budget de fonctionnement. Cette situation explique le besoin que nous avons à utiliser une partie du surplus budgétaire.  Réflexion avec d'autres commissions scolaires afin d'optimiser nos pratiques de gestion concernant le transport scolaire, les tableaux de bord pour suivre les résultats des élèves, les assurances, etc.  Les projets de développement durable prévus au plan stratégique ont été réalisés. Le développement durable fait maintenant partie de nos préoccupations et de nos façons de faire lors de l'entretien de nos bâtiments.

<sup>12</sup> Afin d'évaluer le nombre d'élèves qui quittent la commission scolaire au passage d'une année scolaire à l'autre, et particulièrement au passage primaire-secondaire, la commission scolaire tient des statistiques depuis 2005 (annexe 1).

## MESURES PRÉVUES À LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF 2.1.

Mesures	État de réalisation de la mesure				Commentaires
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée	
Poursuivre les travaux en lien avec la convention de partenariat avec le comité de pilotage et de régie.			2016-2017		Analyse des résultats et mise en place de mesures correctives au besoin.
Développer un tableau de bord en lien avec les objectifs et buts mesurables de la convention.			2016-2017		
Effectuer un monitorage local de l'évolution de la situation.			2016-2017		Utilisation de divers outils : bulletins, résultats fournis par le ministère, lectures, tableaux Lumix (résultats des élèves) et tableaux des taux de décrochage.
Informier le conseil des commissaires et le comité consultatif de gestion de l'évolution.			2016-2017		
Mettre en place des actions correctrices, s'il y a lieu, et faire la promotion des pratiques prometteuses afin de favoriser le transfert de celles-ci.			2016-2017		Présentation de travaux de recherche.
Présenter à la population, lors d'une séance publique convoquée dans le cadre de l'application de l'article 209.1 LIP, les modifications apportées au plan stratégique afin d'évaluer annuellement les résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la présente convention.				2016-2017	Le plan stratégique 2010-2015 de la CSS a été adopté en décembre 2010, aucune modification n'y a été apportée au cours de l'année 2016-2017.
Intégrer l'évaluation des résultats obtenus à son rapport annuel, lequel sera publié en février de chaque année : <ul style="list-style-type: none"> <li>• transmettre une copie de ce rapport AU MINISTRE;</li> <li>• présenter ce rapport à la population de son territoire lors d'une assemblée publique convoquée dans le cadre de l'application de l'article 220.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>.</li> </ul>		2016-2017			
Élaborer tout document visant à informer la population de son territoire de l'état d'avancement de la présente convention dans le cadre du règlement prévu à l'article 457.4 LIP.		2016-2017			

## RAPPORTS

### PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

#### Rapport annuel du protecteur de l'élève

Année scolaire 2016-2017 (du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017)

Conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire des Sommets et sur le protecteur de l'élève*, voici mon rapport annuel à titre de Protecteur de l'élève.

Vingt-six (26) plaintes ont été reçues pendant la période mentionnée en titre. Le tableau en annexe 2 indique la nature des plaintes reçues.

Vingt-deux (22) d'entre elles ont été réacheminées au processus de traitement à l'interne. Parmi celles-ci, six (6) comportaient des allégations d'intimidation ou de violence.

Trois (3) plaintes ont été réglées avec l'aide de la secrétaire générale et de directions d'école.

Une plainte a été rejetée. Elle faisait suite à une révision de décision. Elle a été rejetée parce que rien ne justifiait que soit remise en cause la décision du Comité de révision de décision de la Commission scolaire, entérinée par résolution du Conseil des commissaires.

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation ou de violence, les dossiers comportant de telles allégations ayant été adéquatement traités à l'interne.

12 septembre 2017,



Me Christian Beaudry, protecteur de l'élève

## INTIMIDATION ET VIOLENCE

Conformément à l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSS doit rendre compte dans son rapport annuel de la nature des événements pour lesquels des plaintes ont été formulées au directeur général, des interventions qui ont été menées ainsi que de la proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève.

Le protecteur de l'élève a reçu six plaintes qui comportaient des allégations de violence ou d'intimidation, tel qu'il en fait mention dans son rapport annuel.

Seulement sept écoles sur trente-et-une ont rapporté plus de cinq événements de violence et d'intimidation (trois écoles secondaires et quatre écoles primaires). Les événements rapportés sont en majorité reliés à la violence physique ou verbale.

Par ailleurs, la CSS a posé des actions afin d'agir efficacement en prévention et en intervention en lien avec la violence et l'intimidation :

- Toutes les écoles ont élaboré un plan de lutte faisant le portrait de leur milieu et de ses besoins.
- Les comités créés dans chaque milieu ont fait le choix d'outils de communication pour les parents et ont mis à jour les codes de vie.
- Des outils de dénonciation et des procédures simples ont été élaborés et diffusés dans chacun des milieux.
- Différents programmes ont été mis en place dont Gang de choix, Fluppy, Jeunes leaders, Iso-Actif et Pleins feux sur l'intimidation.
- Une formation sur la mise en place de cours d'école sécuritaires a été proposée aux équipes-écoles.
- Un atelier d'évaluation du plan de lutte a été donné aux membres des comités des écoles.
- Un outil en ligne pour compiler les situations et en faire le suivi est maintenant bien implanté, et un outil de sondage en ligne est utilisé annuellement pour connaître le climat scolaire.
- Utilisation du tableau de bord Lumix.
- Éducation à la bienveillance et instauration de l'approche soutien au comportement positif dans deux écoles primaires.

## PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Le 20 août 2010, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets a adopté le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes et sur le Protecteur de l'élève*.

Ce règlement établit clairement le processus que doit suivre l'élève, ou ses parents, lorsqu'il souhaite déposer une plainte. Il vise à faciliter la recherche d'une solution dans le respect de toutes les personnes impliquées et qui tient compte du meilleur intérêt de l'ensemble des élèves, du plaignant et de la commission scolaire.

Toutes les informations nécessaires se trouvent dans la section Plaintes et protecteur de l'élève du site web de la commission scolaire.

## CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le *Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Sommets* est disponible sur le site Web de la commission scolaire. Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, nous vous informons qu'aucune plainte ou manquement à ce code n'a été constaté au cours de l'année scolaire 2016-2017.

## REDDITION DE COMPTES SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

En vertu de l'article 20 de la [Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs](#), tout organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues de la loi en matière de dénombrement dans son rapport annuel.

Ainsi, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017, notre nombre d'heures rémunérées a augmenté de 3,2 % (56 867 h) par rapport à la cible fixée par le Ministère. La hausse est attribuable à des ajouts de ressources en enseignement de 21,5 ETP par rapport à 2014. Ces ajouts sont dus à une hausse de la clientèle et à un octroi de budgets spéciaux (lecture et l'écriture au primaire, aide individualisée en mathématiques, science et français au secondaire). Au niveau du personnel de soutien, les ajouts sont également dus à des ajouts de ressources au plan des effectifs, et ce, afin de répondre aux besoins de la clientèle. Au total, l'équivalent de 10,59 ETP ont été ajouté dans les services aux élèves HDAA depuis 2014. Enfin, pour la catégorie des ouvriers et du personnel d'entretien et de service, la hausse est attribuable à des invalidités découlant de diagnostics lourds nécessitant des absences et des remplacements de longue durée expliquant ainsi la hausse des heures rémunérées pour cette catégorie.

	JANVIER À DÉCEMBRE 2014			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
<b>1 Personnel d'encadrement</b>	91 040,74	0,00	91 040,74	54
<b>2 Personnel professionnel</b>	121 452,49	7,00	121 459,49	106
<b>3 Personnel enseignant</b>	882 370,76	229,34	882 600,10	1 082
<b>4 Personnel de bureau, technicien et assimilé</b>	487 627,67	784,45	488 412,12	620
<b>5 Ouvriers, personnel d'entretien et de service</b>	125 447,38	1 409,43	126 856,81	117
<b>TOTAL :</b>	<b>1 707 939,04</b>	<b>2 430,22</b>	<b>1 710 369,26</b>	<b>1 979</b>

	1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 MARS 2017			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
<b>1 Personnel d'encadrement</b>	90 860,44	0,00	90 860,44	54
<b>2 Personnel professionnel</b>	116 660,36	45,00	116 705,36	92
<b>3 Personnel enseignant</b>	932 027,37	155,12	932 182,49	991
<b>4 Personnel de bureau, technicien et assimilé</b>	497 038,64	1041,49	498 080,13	568
<b>5 Ouvriers, personnel d'entretien et de service</b>	128 486,82	921,20	129 408,02	110
<b>TOTAL :</b>	<b>1 765 073,63</b>	<b>2 162,81</b>	<b>1 767 236,44</b>	<b>1 815</b>

❖ Cible pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017 : 1 710 369 h

## ANNEXE

### ANNEXE 1 – NOMBRE ET POURCENTAGE D’ÉLÈVES AYANT QUITTÉ LA COMMISSION SCOLAIRE AU PASSAGE PRIMAIRE-SECONDAIRE DEPUIS 2015

		2005		2006		2007		2008		2009		2010		2013		2014		2015		2016		2017		sous-total par école prim.	total pour école sec.	total CS			
		nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e												
ESCALE	La Passerelle	5	12,19	3	7,14	2	6,45	3	11,11	6	28,6	4	11,1	0	0,00	3	8,33	2	5,26	1	2,7	2	6,25	49	294				
	Christ-Roi	6	49,99	8	80	8	66,67	4	30,76	8	89	2	28,57	2	33,33	1	16,67	0	0,00	2	25	2	22,22	49					
	Hamelin	9	37,5	9	47,37	6	33,33	5	55,56	5	41,6	2	13,3	1	7,14	1	7,69	1	11,11	0	0	1	7,14	44					
	Tourelle	2	7,14	3	11,11	5	17,86	6	20,68	6	22	7	25,93	2	9,09	4	13,79	2	12,50	4	17,39	4	12,50	57					
	Mason	4	17,39	4	10,81	6	20	10	31,25	2	8,7	4	17,39	3	17,65	4	12,12	6	35,29	1	3,33	2	6,45	59					
	N-D de l'Assomption	2	16,67	1	16,67	4	33,33	2	28,57	5	71,42	2	25	2	33,33	0	0,00	1	20,00	0	0	1	8,33	23					
	N-D de Lourdes	2	50	1	16,67	3	50	1	50	1	25	1	0	1	50,00	0	0,00	1	16,67	0	0	1	6,25	13					
	Total MRC	30		29		34		31		33		22		11		13		13		8		13		294					
LA RUCHE	Total 6 ième année	153	19,61	143	20,28	123	27,64	92	33,7	103	32,04	123	17,89	114	9,65	129	10,08	98	13,27	116	6,9	146	8,9	1605	18,32%				
	Saint-Patrice / Brassard	47	40,52	60	45,8	52	43,33	50	46,29	31	30,7	37	40,21	21	27,63	21	22,34	11	10,28	25	26,32	17	16,19	390	1336				
	St-Jean-Bosco	9	20,45	3	9,68	11	26,83	6	15,79	9	20	6	25	2	5,41	5	14,71	3	10,34	2	6,06	4	14,81	66					
	Dominique Savio	10	45,45	7	36,84	9	34,62	12	50	2	12,5	5	21,74	6	54,55	3	25,00	4	21,05	3	23,08	3	11,11	65					
	Jardin des Frontières	18	66,67	11	68,75	21	65,63	18	66,67	11	52,4	15	71,43	18	64,29	17	62,96	11	44,00	11	31,43	17	85	166					
	Baluchon	4	33,33	2	18,18	2	25	3	42,86	6	60	3	33,3	1	14,29	5	35,71	2	33,33	1	10	0	0	30					
	Deux Soleils	7	17,07	6	20	4	12,9	11	26,19	6	20,7	8	25	6	27,27	4	13,79	3	12,50	0	0	3	12	61					
	St-Pie-X	2	9,52	5	26,32	6	24	8	32	5	38,5	6	30	2	10,53	5	21,74	4	22,22	1	6,25	2	7,41	51					
L'ODYSSEE	St-Barthélemy	9	81,82	6	50	7	53,85	8	72,73	11	64,71	16	84,2	13	92,86	1	7,14	5	45,45	3	27,27	3	37,5	107	159				
	Ste-Marguerite	17	36,96	14	40	26	47,27	16	30,19	27	46,55	11	16,82	18	39,13	10	18,52	13	27,08	11	21,15	12	25,53	304					
	Val de Grâce	11	35,48	10	21,28	6	15,79	11	30,56	13	30,23	8	23,53	6	18,18	7	28,00	3	8,82	4	11,11	7	25	96					
	Total MRC	134		124		144		143		121		115		93		78		59		61		68		1336					
	Total 6 ième année	355	37,75	396	31,31	371	38,81	371	38,54	353	34,28	339	33,92	293	31,74	326	23,93	321	18,38	322	18,94	321	21,18	4427	30,18%				
	Chantrelle	13	26,53	9	21,43	9	20,93	2	3,45	5	22,73	9	16,07	5	10,64	3	7,89	5	15,63	4	12,9	7	17,07	71					
	N-D de Bonsecours	0	0	3	27,27	4	50	3	20	4	30,8	2	18,2	7	53,85	0	0,00	4	33,33	2	20	5	50	37					
	N-D de Montjoie	4	28,57	1	11,11	2	18,18	1	7,69	3	21,4	1	7,69	3	30,00	4	36,36	2	20	4	36,36	0	0	31					
LE TOURNESOL	N-D des érables	1	12,5	2	33,33	0	0	0	0	1	8,3	1	14,29	1	16,67	0	0,00	2	20	0	0	1	12,5	10	528				
	St-Laurent	2	16,67	2	25	1	20	0	0	1	16,7	2	40	0	0,00	0	0,00	0	0	1	16,67	1	50	10					
	Total écoles	20		17		16		6		14		15		16		7		13		11		14		159					
	Total 6 ième année	76	26,32	80	21,25	100	16	100	6	67	20,90	92	16,30	78	20,51	77	9,09	71	18,31	65	16,92	79	17,72	1024	15,53%				
	St-Gabriel	10	52,63	10	40	4	23,53	3	23,07	2	12,5	5	31,25	8	61,54	8	50,00	8	44,44	6	30	2	12,5	75					
	St-Philippe	19	32,2	20	27,78	22	30,56	18	26,87	10	21,71	11	17,19	14	37,84	6	15,00	18	51,43	8	21,05	11	20,37	174					
	Arc-en-ciel	7	38,89	8	38,1	9	36	9	42,86	6	46,15	6	30	10	45,45	12	57,14	3	11,54	4	14,29	7	31,82	103					
	Plein-Cœur	14	28	16	34,78	9	23,68	20	44,4	14	37,8	12	25	12	41,38	11	39,29	5	16,67	15	39,47	11	32,35	150					
Total MRC	N-D du Sourire	1	9,09	1	9,09	1	9,09	2	14,28	1	16,67	1	14,29	5	45,45	1	9,09	4	57,14	2	12,5	2	25	26					
	Total écoles	51		55		45		52		33		35		44		38		38		35		33		528					
	Total 6 ième année	129	41,1	163	33,7	159	28,3	160	32,5	118	27,97	149	23,49	112	39,29	116	32,76	116	32,76	140	25	134	24,63	1750	30,17%				
	Total MRC	71		72		61		58		260		22,31	47	25,41	241	20,75	190	31,58	45	23,32	187	27,27	205	22,44	47	213	22,07	2774	24,77%

Note : inclus toutes les causes de départ (ex. : déménagement, départ pour école privée, départ pour une autre commission scolaire).

## ANNEXE 2 – STATISTIQUES DU PROTECTEUR DE L’ÉLÈVE

NATURE DES PLAINTES REÇUES	REDIRECTION	PLAINTES EXAMINÉES
Allégations d’intimidation ou de violence	6	
Convictions religieuses	1	
Plan d’intervention		1
Révision de décision	1	1
Révision de notes	1	
Renvoi	1	
Sécurité des outils	1	
Services complémentaires EHDAA	4	1
Suspension et encadrement disciplinaire	5	1
Transport	2	
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>4</b>